

Salans Infos

Pourquoi un PLU (Plan Local d'Urbanisme) sur notre commune ?

Dans quelle mesure une telle démarche se justifie dans un village de « seulement » 600 habitants ?

Il semble aujourd'hui admis que la maîtrise de l'urbanisme ne se pense plus comme il y a seulement quelques années en arrière.

C'est pourquoi nous avons souhaité nous inscrire dans l'action initiée par le CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement) et le Conseil Général :

« Pour un urbanisme durable dans le Jura ».

Nous sommes actuellement au carrefour d'une prise de conscience de l'accélération des déséquilibres environnementaux sur l'ensemble de notre planète : les sources d'énergies ne sont pas inépuisables, le réchauffement climatique s'intensifie, les écosystèmes sont bousculés.

Si ce contexte est planétaire, il nous est cependant possible d'agir localement, ainsi la production d'un document d'urbanisme permettra au conseil municipal et à ses successeurs de pouvoir s'appuyer sur des éléments objectifs pour maîtriser le développement de la commune dans le respect des critères du développement durable.

Nous pourrions définir le développement durable comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (ONU 1987 - rapport Brundtland)

Philippe SMAGGHE



Flash
Affouage 2010
Inscriptions avant
vendredi 4
décembre 19h00
en mairie.
(délai de rigueur)

Permanences Mairie

Secrétaire :

Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 17h à 19h

Élus :

Lundi de 18h à 19h
Mercredi de 18h à 19h
Vendredi de 18h à 19h

Un contexte

Une pression foncière réelle

1968 = 326 habitants

2006 = 573 habitants

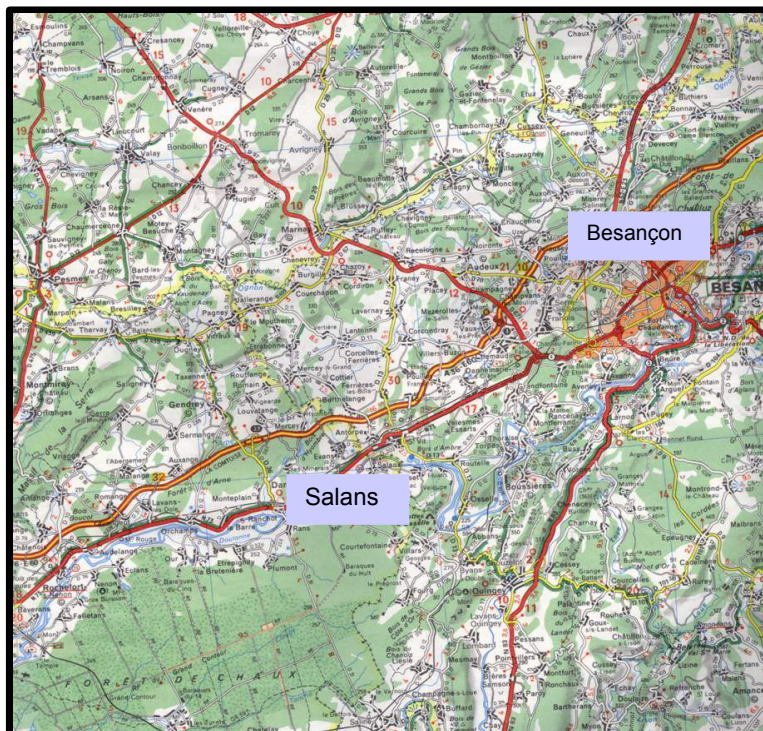
La population de Salans a presque doublé en 40 ans !

20% d'augmentation en moins de 10 ans alors que la moyenne régionale est en dessous de 2%.

Notre commune reste très attractive par sa proximité avec Besançon et sa position sur l'axe Dole - Besançon.

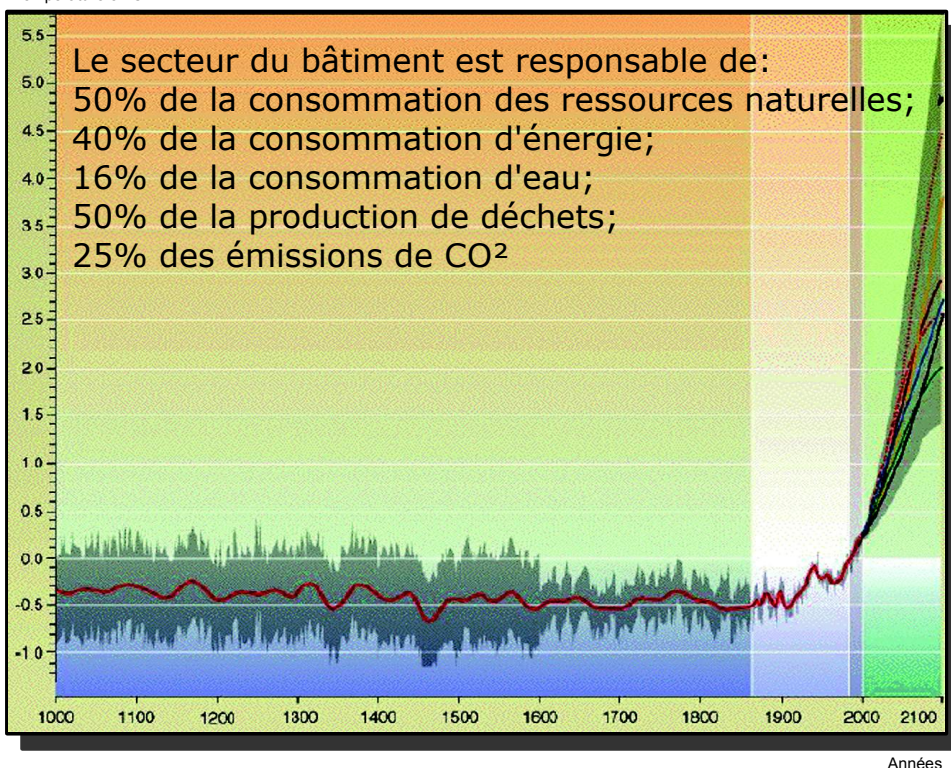
A nous de maîtriser le développement de la commune pour qu'elle conserve son charme, son cadre naturel préservé et ce caractère accueillant qui fait que Salans est un village où il fait bon vivre .

Une pression foncière due à la proximité de Besançon



Un contexte planétaire inquiétant

Température en C°



Depuis un siècle, l'activité humaine se développe de manière exponentielle au sein d'un écosystème dont on se rend compte aujourd'hui qu'il possède ses limites, et que celles-ci sont atteintes et même largement dépassées.

La fabrication et la gestion de notre cadre de vie « essentiellement bâti » produit un quart des émissions de CO₂, principal gaz à effet de serre, responsable du dérèglement climatique en cours.

L'urbanisme reste un levier d'action efficace pour limiter l'ampleur de ce phénomène.

Évolution de la température moyenne mondiale depuis l'an 1000
Source : Climate Change 2001 – GIEC

Une démarche partagée

Afin que le PLU soit le résultat de préoccupations partagées allant de l'intérêt général de la commune aux intérêts particuliers des habitants, nous avons souhaité associer la population aux différentes réunions de concertation concernant ce document .

Suite à la réunion publique du 12 novembre, dernier présentant les grandes lignes de réflexion autour de ce document, une nouvelle réunion est prévue **ce samedi 28 novembre** en présence de Mme Juillard qui nous pilotera sur la lecture de l'urbanisme dans le village.

Samedi 28 novembre
Réunion de 9h30 à 11h30 sur le terrain puis en mairie.
Rendez-vous à 9h30 à la mairie

Des commissions à définir

3 thématiques se dégagent :

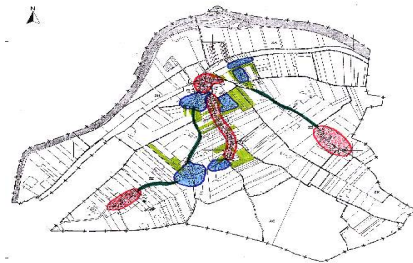
→ **Paysage – Urbanisme et développement durable – Agriculture ;**

→ **Patrimoine bâti – Cohésion et mixité sociale - Maîtrise de l'énergie ;**

→ **Action sociale et accueil de la population**
Développement économique et tourisme.

Ces commissions permettront de définir précisément le cahier des charges, avec les objectifs souhaités pour le PLU, ainsi que la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du celui-ci.

Un ou des représentants de ces commissions pourront ensuite être associés à sa rédaction au sein d'un comité de pilotage.



Une structure urbaine en trois éléments:

- Le village bas;
- Le village haut;
- Les hameaux des Calmants et de Charchillac.

Rédiger un cahier des charges

C'est le travail que nous devons mener d'ici le printemps au sein des différentes commissions . La rédaction de ce cahier des charges permettra la sélection d'une équipe de maîtrise d'œuvre qui aura pour mission de finaliser le document d'urbanisme jusqu'à sa validation par le préfet.

Des pistes à explorer

Lors de la réunion publique, des questions ont été soulevées... nous devons les intégrer à notre réflexion.

La réhabilitation du pont, les liaisons piétonnes vers les équipements publics, la sécurisation des voies de circulation, les sens de circulation. La création d'espaces verts publics vecteurs de lien social.

La diversification de l'offre de logements, logements locatifs, création d'un éco-quartier ? La préservation des « couloirs écologiques » : préservation des percées visuelles entre le bâti existant, maintien des vergers, économie des terres en préférant un habitat plus dense.

Une densité raisonnée : la densité est une des clefs du développement durable puisqu'elle permettra d'économiser l'espace naturel et de maîtriser la consommation d'énergie (moins de façades, ...).

Souvent mal perçue, elle demande à être débattue, réfléchie.



Dates à retenir

Samedi 5 Décembre :

- A partir de 10h : concours de dessins sur le thème du cœur du téléthon, buvette et ventes au profit du téléthon, collecte de dons.
- **11h** salle des associations : passage et accueil de la rando du cœur du Téléthon (marcheurs, cyclistes, cavaliers...) vous pourrez prendre la marche en route et rejoindre avec eux Roset-Fluans.
- **19h30** : salle des fêtes, Cabaret politico-culinaire à partir de 12 ans. La commune dans le cadre de son coup de projecteur avec La Cie La Carotte accueillera « Le Théâtre de la Girandole », originaire de Paris pour son spectacle intitulé « **Regard en Coulisse** » : Théâtre, Humour et musique, inspiré de Dario Fo et Jean-Pierre Léonardini.

Sur scène, trois acteurs-conteurs font revivre des moments de l'actualité tout en mitonnant une soupe à partager à l'issue du spectacle. Une soirée chaleureuse et pleine d'humour à **prolonger autour d'un repas italien** : Lasagnes (4€) et Tiramisu (2€) ou le repas complet pour 5€. Pour tout renseignement ou réservation du repas contacter Lucie Lalorcey au 03/84/71/13/96 ou par mail lalorceylu@yahoo.fr ; attention, n'hésitez pas à réserver, le nombre de places sera limité !

Samedi 12 Décembre :

Voyage organisé par la commune au Marché de Noël de KAYSERSBERG en Alsace, départ à 8h sur le parking de la salle des fêtes, retour en fin de journée.

Mercredi 16 Décembre :

De **15h45 à 17h45**, venez participer à un **atelier de bricolage et de décoration** à la salle des fêtes. Un moment convivial à passer entre Salanois pour parer de milles feux notre salle en vue de la fête de Noël. Les enfants devront être accompagnés.

Samedi 19 Décembre :

Fête de Noël : organisée par la Commune en partenariat avec l'Association des Parents d'élèves de l'école Primaire et le Comité des fêtes.

16h : spectacle « Monde ou la folle histoire de la danse des mains » Entrons dans le monde de ceux qui vivent ailleurs...Chaque main est un personnage. Elles dansent. Elles nous emmènent vers les histoires des enfants et de leurs jouets. Différents contes provenant d'univers et de temps différents invitent à la rencontre de la poésie et au voyage. Spectacle gratuit offert par la commune et le Comité des fêtes.

17h : Tirage au sort et remise des prix de la **Tombola de Noël** organisé par l'association des Parents d'élèves de l'école Primaire puis **goûter**.

Lucie LALORCEY

Les enfants de l'école Primaire de Salans viennent à vous !

Pour financer leur voyage scolaire dans les châteaux de la Loire qui se déroulera en fin d'année, les enfants passeront vous voir :

- en novembre pour vendre des **brioche**s à 5€ pièce.
- en décembre pour la **tombola de Noël**, ticket à 2€ (1 lot assuré par carnet), tirage au sort le jour de la fête de Noël
- en janvier pour vendre des **galette**s à 5€ pièce.